



COMMUNE DE RUSSIN

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DE L'EXERCICE 2020



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2020.

Olivier Favre
Maire

AVANT-PROPOS

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier de Russin pour l'exercice 2020. Le but étant de relater les faits marquants de l'année. Ce document vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre, suite aux décisions prises par le Conseil municipal et l'Exécutif, ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

L'année 2020 aura été marquée par une pandémie sans précédent, des sujets d'importance, élections municipales et un nouveau mode de fonctionnement.

Je souhaite remercier chaleureusement les deux adjoints qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont répondu présents à toutes les sollicitations, sans leur travail et leur soutien au quotidien, la commune ne pourrait pas fonctionner correctement. Le Conseil municipal s'est montré ouvert, avec un esprit constructif, seul l'intérêt général a dicté ses décisions. Que tous les conseillers soient ici sincèrement remerciés pour leur engagement et leur présence aux manifestations communales auxquelles vous avez participé en nombre avec un grand engagement qui force le respect.

Enfin, c'est au personnel communal que j'adresse mes remerciements, je sais que vous n'avez pas compté, ni vos heures, ni votre énergie pour fournir un service public de qualité.

C'est en me réjouissant de poursuivre nos projets avec le même état d'esprit pour une législature qui s'annonce fort intéressante que je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier FAVRE
Maire



Le 31 mai 2020, M. Alain Hutin termine son mandat. Vingt et un ans passés au sein de l'Exécutif et 4 ans en tant que conseiller municipal (Conseiller municipal de 1995 à 1999, Adjoint de 1999 à 2011 et Maire de 2011 à 2020). Il n'a pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat à la fonction de maire.

Durant toutes ces années, l'évolution de notre commune a été conséquente et constante, il a su s'adapter aux changements de notre société, aux nouvelles normes légales et administratives, intégrer les principes de la nouvelle constitution genevoise dans nos pratiques. Nous ne pouvons que le remercier pour tout ce qu'il a apporté et lui souhaitons plein succès pour la suite.

ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire a tenu à remercier chaleureusement tous les adjoints et conseillers municipaux pour l'engagement civique dont ils ont fait preuve et pour le temps qu'ils ont consacré à la collectivité publique.

Tous les candidats à leur réélection ont été reconduits dans leur fonction et le nouvel adjoint était membre du précédent Conseil. Le Maire et l'Adjointe en fonction étaient déjà fixés sur leur sort après le premier tour. Il faut apprécier ce fort soutien car celui-ci est motivant pour la suite.

Nos remerciements pour leurs participations actives à nos travaux à Mme Marcy Rossi, Patrick Demuylder et Pierre-Alain Wohlers qui n'ont pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat.

Quatre candidats sont venus rejoindre la nouvelle équipe, soit :

- Mme Nadine Cortinovis
- Mme Delphine Voellinger
- M. Daniel Chambaz
- M. Vincent Monnier

Les électeurs ont été convoqués le 15 mars 2020 pour élire les membres du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2025 (pour une législature de 5 ans, selon la nouvelle constitution). Contrairement au passé, l'élection du Maire et de ses adjoints a également eu lieu à cette même date.

Election du Conseil municipal du 15 mars 2020

Deux listes ont été déposées à la Chancellerie : la liste "Entente communale " et la liste « Demain Russin ».

Résultat de l'élection du 15.03.2020:

Electeurs inscrits : 393 (200 H + 193 F)

Cartes de vote reçues : 285

Participation : 72.52%

Bulletins rentrés : 284

Bulletins nuls : 1

Bulletins blancs : 1

Bulletins valables : 283

Répartition des voix : Entente communale : 71.02%

Demain Russe : 28.98%

Second tour à l'élection des exécutifs communaux 1 siège à pourvoir en tant qu'adjoint le 7 avril 2020 :

Se sont présentés MM. Sébastien Delesderrier et Didier Frossard :

Frossard Didier élu

Récapitulation des bulletins :

Electeurs inscrits : 393 (200 H + 193 F)
 Cartes de vote reçues : 242
 Participation : 61.58%
 Bulletins rentrés : 242
 Bulletins nuls : 1
 Bulletins blancs : 10
 Bulletins valables : 231

Maire

Favre Olivier, (élu tacitement)

Adjointes au maire

Serafini Suzanne (180 suffrages) et Frossard Didier (élu au 2^{ème} tour) (133 suffrages)

9 sièges à pourvoir :

Sont élus : Monnier Vincent (206 suffrages), Membrez Claude (197 suffrages), Sandmeier Daniel (186), Delesderrier Sébastien (185), Voellinger Delphine (184 suffrages), Desbaillet Sylvie (181), Julini Guy (173), Cortinovis Gfeller Nadine (96), Chambaz Daniel (80)

La prestation de serment des maires, conseillers administratifs et adjoints des communes genevoises a eu lieu le 29 mai 2020 à la Cathédrale Saint-Pierre.

Les conseillers municipaux ont prêté serment le 2 juin 2020 et ont été nommés membres des diverses commissions ci-dessous. Cette séance d'installation est organisée conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat, c'est-à-dire en mode présentiel, sans public, mais filmé pour une retransmission en directe sur le site de la commune. Les recommandations et directives de l'OFSP sont bien sûr appliquées.

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2020-2025 est composé comme suit :

Exécutif

Maire

M. Olivier Favre

Dicastère : administration, finances – Taxe Prof, informatique, urbanisme
 environnement, état civil, mobilité-sécurité, pompiers-militaire

Adjointes

Mme Suzanne Serafini

Dicastère : scolaire, petite enfance, culture, social, jeunesse, sport,
 événements-communications

M. Didier Frossard

Dicastère : bâtiments, routes-voirie-emplacements, déchets

Conseillers municipaux



Conseil municipal et exécutif

*De gauche à droite : Vincent Monnier (CM), Daniel Chambaz (CM), Guy Julini (CM), Sylvie Desbaillet (CM), Daniel Sandmeier (CM), Olivier Favre (Maire), Claude Membrez (Président du CM)
2^{ème} rang Didier Frossard (Adjoint), Nadine Cortinovis (CM), Suzanne Serafini (Adjointe), Sébastien Delesderrier (CM), Delphine Voellinger (CM)*

FORMATION DES COMMISSIONS

Cinq commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances taxe professionnelle : **Dicastère d'Olivier FAVRE, maire**

M. Claude Membrez, Président
M. Sébastien Delesderrier Vice-Président
M. Daniel Chambaz, Membre
Mme Delphine Voellinger, Membre

Depuis 2015, il n'est plus nécessaire de créer une commission de réclamation sur la taxe professionnelle.

Urbanisme Environnement : **Dicastère d'Olivier FAVRE, maire**

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Delphine Voellinger, Vice-Présidente
Mme Nadine Cortinovis Gfeller, Membre
M. Vincent Monnier, Membre

Mobilité sécurité : **Dicastère d'Olivier FAVRE, maire**

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Sylvie Desbaillet, Vice-Présidente
M. Daniel Sandmeier, Membre
M. Claude Membrez, Membre

Scolaire petite enfance : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Guy Julini, Président
M. Vincent Monnier Vice-Président
M. Nadine Cortinovis Gfeller, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre

Social, Aînés : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Nadine Cortinovis Gfeller Présidente
M. Claude Membrez, Vice-Président
Mme Delphine Voellinger, Membre
M. Daniel Sandmeier, Membre

Evénements communication : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente
M. Guy Julini, Vice-Président
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Daniel Chambaz, Membre

Routes, Voirie, Emplacements : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Vincent Monnier, Président
M. Daniel Sandmeier, Vice-Président
M. Sébastien Delesderrier, Membre
Mme Sylvie Desbaillet, Membre

Gestion des déchets : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Daniel Sandmeier, Président
Mme Nadine Cortinovis Gfeller, Vice-Président
M. Guy Julini, Membre
Mme Claude Membrez, Membre

Bâtiment : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

Mme Delphine Voellinger, Présidente
M. Daniel Chambaz, Vice-Président
M. Guy Julini, Membre
M. Vincent Monnier, Membre

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Daniel Sandmeier
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Olivier Favre	
Groupeement intercommunal pour la Jeunesse	Suzanne Serafini	
Fondation pour l'accueil des personnes âgées (EMS)	Didier Frossard	
Fondation du Logement	Olivier Favre, Président	Suzanne Serafini Pierre-Alain Wohlers

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 4 reprises et a discuté des principaux points suivants : Le Conseil municipal a été présidé de septembre à décembre par M. Claude Membrez.

Dates

Délibérations

- 02 juin Prestation de serment des Conseillers municipaux
Désignation des Conseillers municipaux aux diverses commissions
- 22 septembre Election des président(e), vice-président(e) et secrétaire du bureau du conseil municipal. Les communes ont l'obligation de procéder à la création d'un bureau municipal, sans lequel le Conseil municipal de la commune ne pourra dorénavant plus fonctionner. Préalablement à la séance du 22.09.2021, un appel à candidature a été mis en place pour les postes de président(e), vice-président(e) durant l'exercice 2020-2021. Une seule candidature au poste de Président en la personne de M. Claude Membrez a été reçue. Il a été élu à l'unanimité.

La formation du bureau pour la période du 22.09.2020 au 31.05.2021 :

Président	Claude Membrez
Vice-Présidente	Delphine Voellinger
Secrétaire	Marilène Demierre

Nomination des membres du Conseil de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve ladite délibération

Approbation des comptes 2019 de la Fondation du logement de la commune de Russin. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve lesdits comptes

Approbation des comptes 2019 de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve lesdits comptes

Taxe Professionnelle : renonciation à la TPC pour l'année 2020 – cause Covid-19. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve ladite délibération

Renonciation à la taxe poubelle pour l'année 2020, cause Covid-19. Le conseil municipal, par 6 voix, 0 non, 0, abstention, 1 récusation, approuve ladite délibération

Comptes 2019 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers Dardagny-Russin, les comptes ont également exceptionnellement été validés par l'Etat en raison du Covid-19.

Comptes 2019 de la commune de Russin, les comptes ont également exceptionnellement été validés par l'Etat en raison du Covid-19.

Comptes 2019 du Groupement intercommunal de la Jeunesse de Dardagny-Russin, les comptes ont également exceptionnellement été validés par l'Etat en raison du Covid-19.

13 octobre Révision de l'Inventaire fédéral ISIS-GE – résolution. Le conseil municipal, par 7 voix pour, 1 contre, 0 abstention, décide de préavisier favorablement le projet de révision de l'inventaire ISOS-GE portant le village de Russin à la liste des sites d'importance nationale.

10 novembre Règlement du Conseil municipal de la Commune de Russin. Le conseil municipal, par 6 voix, adopte les modifications apportées au règlement du conseil municipal.

Construction IEPA – EMS Mandement « ancienne Cave de Genève » - résolution. Le conseil municipal, par 6 voix, approuve ladite résolution

Désignation de trois membres délégués au Conseil de Fondation de Russin pour le Logement.

Droit de préemption sur les parcelles Nos 793 et 2035. Le conseil municipal, par 0 oui, 6 non, 1 abstention renonce d'exercer son droit de préemption sur lesdites parcelles.

8 décembre Approbation de la proposition du Maire relative aux indemnités allouées en 2021 aux maires, adjoints et conseillers municipaux. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdites indemnités.

Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2021. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ledit montant.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ladite délibération.

Approbation du budget de fonctionnement annuel 2021 et du taux du centime additionnel pour un montant de Fr 2'577'206.50 aux charges et de Fr 2'668'630.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 91'423.50. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ledit budget.

Désignation de l'organe de contrôle et du président du Conseil de Fondation intercommunale de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées par les conseils municipaux des trois communes – résolution. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ladite résolution

<u>Dates</u>	<u>Prises de position</u>
22 septembre	Par 6 voix Pour, 1 abstention, les membres présents renvoient le sujet de l'installation de ruches en commission environnement Par 5 voix Pour, 1 contre, 1 abstention, les membres présents renvoient le sujet de l'arrachage et replantation de la vigne communale en commission environnement A l'unanimité des membres présents la prise de position pour Antigél est refusée, pas de renvoi en commission Concernant le défibrillateur, à l'unanimité des membres présents le dossier est renvoyé en commission du social Pour une entraide au sein de la commune, par 3 voix Pour, 0 contre, 4 abstentions, le dossier est renvoyé en commission du social
10 novembre	Plan directeur communal, par 6 oui, 0 non 0 abstention le dossier du plan directeur communal est renvoyé en commission d'urbanisme-environnement.
8 décembre	Par 4 oui, 2 non, 1 abstention, 1 récusation de demander au maire de lancer un appel d'offre pour une culture et une vinification bio, sans label, de deux cépages, un rouge et un blanc, de demander dans un premier temps uniquement aux viticulteurs russinois, sans réponse positive de leur part, l'appel d'offre sera élargi à d'autres viticulteurs du Mandement. Par 7 oui, 0 non, 1 abstention de demander au Maire de négocier un contrat pour un parrainage de 3 ruches pendant 3 ans avec Mme Stéphanie Vuadens et de trouver un terrain pour y placer les ruches Par 8 oui, 0 non, 0 abstention de demander au maire d'acquérir le défibrillateur et d'affilier la commune à la société Save a life

PERSONNEL COMMUNAL

<u>Administration et comptabilité</u>	: Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (80%)
<u>Procès-verbaliste</u>	: Mme Florence Chouet
<u>Fiduciaire</u>	: Helvétia Conseils et Révisions
<u>BfB</u>	: Organe de contrôle de la Commune
<u>Employé communal</u>	: M. Alvaro Marques (100%)
<u>Garde-parking</u>	: M. Pierre Vuissoz
<u>Cuisines scolaires</u>	: Mme Sandrine Baudin
<u>Job d'été</u>	: En 2020, pour cause de Covid-19, aucun jeune n'a été recruté pour les jobs d'été.

SURFACES ET POPULATION

Population résidante au 31.12.2020

Portrait statistique de la commune de Russin

Population résidante	Date	Russin		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2020	539	100,0	508 774	100,0
Densité de population (habitants par hectare)		1,1	///	20,7	///
Population selon le sexe					
Hommes		278	51,6	246 655	48,5
Femmes		261	48,4	262 119	51,5
Population selon l'origine					
Genevois		227	42,1	193 990	38,1
Confédérés		150	27,8	109 963	21,6
Etrangers		162	30,1	204 821	40,3
dont Union européenne (UE28)		122	22,6	131 514	25,8
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		96	17,8	105 488	20,7
20 - 64 ans		355	65,9	319 474	62,8
65 ans ou plus		88	16,3	83 812	16,5
dont 80 ans ou plus		30	5,6	25 914	5,1
Variation annuelle totale de la population	2020	-	///	2 009	///
Naissances		2	///	4 853	///
Décès		1	///	4 279	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		-	///	1 435	///

Doyenne de la commune Mme Julie Dufour (née le 21.06.1934)
 Doyen de la commune M. Charles Desbaillet (né le 17.09.1927)

CHOMAGE

	Déc 2004	Déc 2005	Déc 2006	Déc 2007	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2015	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2019	Déc 2020
Nbre personnes	4	6	4	5	4	8	7	8	7	9	13	10	5	5	4	8	10

Au niveau cantonal : 13'462 chômeurs (moyenne annuelle).

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes qui ont fêté leurs 18 ans en 2020, dix jeunes étaient concernés.

Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le mardi 18 février 2020 au Théâtre du Léman.

Avant de s'y rendre, deux jeunes nouveaux citoyens de la commune de Russin, accompagnés par les adjoints Suzanne Serafini et Olivier Favre, M. Alain Hutin, retenu par des obligations à l'étranger n'a pas pu les accompagner. Ils ont tout d'abord partagé un repas au restaurant « Côté Lac ». Puis la soirée s'est poursuivie au Théâtre du Léman, lors de la manifestation organisée par la Ville de Genève où les jeunes russinois ont pu rejoindre leurs contemporains venus de toutes les communes du canton.

COMMUNE

Logo communal

Le graphisme du logo de la Commune a été modifié.

Covid-19

Le service bâtiment a vu son quotidien fortement modifié avec le Covid-19. A plusieurs reprises, des désinfections complètes des locaux, en particulier des écoles, ont dû être assurées.

Il a fallu acquérir en urgence des masques et du gel hydroalcoolique.

Fermeture des accès à la places de jeux et, plus généralement aux lieux de rencontres extérieurs identifiés et appartenant la commune.

La prestation de mise à disposition des salles n'a pas pu être offerte. Fermeture des salles et lieux mis à la disposition des associations et clubs.

Site internet

Un nouveau site internet sera réalisé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Une nouvelle mise en ligne sera faite en 2021 / 2022 avec la possibilité de le consulter sur un smartphone. En effet le nouveau site internet a été repoussé en raison de la situation sanitaire qui a nécessité de mettre en pause certains projets. Vous pouvez le consulter à :

www.russin.ch

En termes de communication, cette année restera l'année de l'adaptabilité au Covid-19... Des directives à mettre en œuvre au plan de solidarité, en passant par la recherche de bénévoles et les votations, il a fallu informer de manière très réactive, créer, adapter, modifier des affiches ou pancartes, et enfin actualiser les informations au gré des changements et des nouvelles mesures.

ETAT CIVIL



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mariages célébrés	11	9	11	4	2	4	1	6	4	2
Actes d'état civil délivrés	49	25	39	28	30	40	20	22	19	30
Cartes d'identité délivrées (*)	30	30	23	27	23	28	18	26	16	15
Naturalisations ordinaires / procédure	2	2	0	0	1	2	1	0	2	2

Arrondissement Meyrin-Mandement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'arrondissement d'état civil « Le Mandement » a été regroupé avec celui de Meyrin pour devenir « Meyrin-Mandement ». Son siège est à Meyrin.

Les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les 3 communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil. Coût pour l'année 2020 : Fr 7'140.98.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*) Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

ECOLE

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantine et primaire sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.



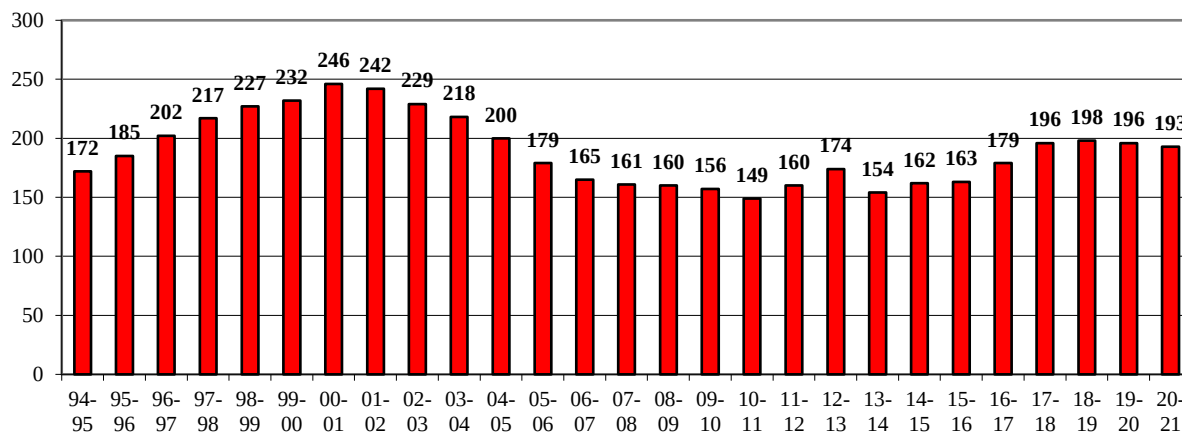
Fermeture de l'école le 16 mars, réouverture de l'école le 11 mai, selon des conditions de protection, de nettoyage et de gestion des flux particulièrement contraignantes en termes logistiques.

Effectif des classes à la rentrée 2019-2020 réparti de la manière suivante :
(regroupement scolaire avec Dardagny depuis 1973)

	Titulaires	Nombre d'élèves	Total dans les écoles
Ecole de Russin			
1P et 2P et 3P	Sandra Guerreiro & Marie Grenu Gosteli	8 + 8 + 6 = 22	43 élèves
1P et 2P	Valérie Schulz et Marie Grenu Gosteli	8 + 6 + 7 = 21	
Ecole de La Plaine			
3P	Mme Thonney Laure	20	64 élèves
4P	Mme Perez Basarab	22	
4P et 5P	Mme Lariche Laura	8 + 14 = 22	
Ecole de Dardagny			
5P et 6P	M. Frauchiger	8 + 14 = 22	86 élèves
6P et 7 P	M. Thorimbert	15 + 6 = 21	
7P et 8P	Mme Lutz	11 + 10 = 21	
7 P et 8P	Mme Waelti	13 + 9= 22	
total élèves des 3 écoles		193	

Une 3P à Russin est due à une redistribution d'élèves, elle-même consécutive à une plainte de parents quant au peu d'espace dédié à leurs enfants à l'école de La Plaine

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Association des parents d'élèves (APE) : Son Comité est formé de :

Caroline Poulin, présidente, Sylvine Beucler, vice-présidente, François L'Huillier, trésorier, Muriel Sermet, secrétaire, Ruth Burgos, Yuka Mizuno, Louise Cook, Melissa de Carlo, Tim Mareda, membres.

Cette association a fêté ses 40 ans cette année.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration des membres de cette association pour leurs diverses participations. En 2020, des manifestations ont été annulées pour cause de pandémie.

Fête des écoles : Annulation de la fête publique des fêtes des écoles pour cause de pandémie. Les enfants étant séparés de leurs proches par une barrière, ils ont chanté des chansons.

Cycle d'Orientation : La commune a ainsi octroyé 16 subventions de Fr. 300,- pour les abonnements CFF/TPG pour les élèves de Russin fréquentant le CO de Montbrillant.

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2020 : Fr. 6'600.-- pour Russin. Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. La subvention du DIP pour la commune de Russin s'élève à Fr. 3'300.--, pour l'année 2020.

Bus pour les cours de piscine : Depuis cette année, les communes de Dardagny et Russin financent à nouveau le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny. Pour cause de pandémie, cette action n'a pu démarrer qu'au mois d'octobre. Coût pour 2020 : Fr. 2'807.35

Activités parascolaires, (GIAP) encadrement des enfants : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny.

Les enfants sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Nadège Malaquin, Annick Fornerod Sauthier, Corinne Laredo, Lucie Zullo, Aline Rouaux, Dominique Steiner, Emmanuelle Wenger et Diego Salgado, animateurs du GIAP

La cotisation 2020 du GIAP pour la commune de Russin s'élève à Fr 42'513.--.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DES COMMUNES DE DARDAGNY ET RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre, 2015, la création d'un Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes. Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires), situés à Dardagny et le local des jeunes (hors salaires), situé à La Plaine.

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. Depuis la rentrée de septembre 2017, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Grande nouveauté à la rentrée 2020 suite au réaménagement partiel du sous-sol Restaurant scolaire – cuisine – cellier à Russin : la commune de Russin accueille les restaurants scolaires pour les enfants allant à l'école à Russin, dans des locaux rénovés au sein de l'école. Ceci permet aux enfants de ne plus passer trop de temps dans le bus lors de la pause de midi et d'améliorer la prise en charge des enfants.

Petit rappel : Le 10.09.19, le précédent Conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération d'un montant de CHF 800'000.- destiné au réaménagement du sous-sol de l'école en cuisine et salle à manger, pour le restaurant scolaire principalement, mais également pour tout type de manifestation communale. Or, le coût final de ces travaux s'est soldé à CHF 646'395.-. La différence s'explique principalement par : • Un projet de chauffage et de ventilation, assez pointu en raison de la fréquentation possible et relativement importante de ce lieu (maximum 36 personnes), qui a pu être simplifié. • Une économie réalisée au niveau de la démolition du sol. • Un poste 'divers et imprévus' inutilisé. Tout crédit d'investissement voté en délibération, s'amortit dès l'année suivant son vote. Une première partie a donc déjà été amortie en 2019, une seconde partie en 2020. Le résultat de ce réaménagement est très satisfaisant

Le restaurant scolaire à Russin fait le plein avec une moyenne de 30 enfants par jour et le nombre d'animatrices est de 3 ; le maximum de 36 personnes est souvent atteint ! Mme Sandrine Baudin a été engagée pour la gestion du service et du nettoyage. Sans les aînés, pas de bénévoles pour l'aider. Merci à eux pour leur aide précieuse. Les repas sont livrés par l'entreprise PRO. Deux pièces sous les combles de l'école de Russin ont été mises à disposition ; l'une pour la sieste et l'autre faisant office de salle de jeux. Le taux de remplissage est excellent, le GIAP, les parents et les enfants sont très satisfaits.

Le Groupement gère les commandes auprès de la Fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ».

Le service est assuré par sept à huit animatrices du GIAP. Des bénévoles se relaient également journalièrement pour aider au service.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 143 enfants sont inscrits aux cuisines scolaires.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Total enfants	148	139	143
Total familles	106	103	104

Le nombre de repas servis oscille entre 60 et 75 à Dardagny et entre 26 et 34 à Russin, animateurs, personnel communal et bénévole compris.

Le coût d'un repas et de l'accueil est de Fr. 15.- (décomposé en Fr. 10.- pour le repas et Fr. 5.- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr. 7.- dans lequel est compris un goûter.

CRECHE L'Ô VIVE

L'ouverture de la nouvelle crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse de Dardagny-Russin. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2020

Présidente : Emilienne Hutin Zumbach, adjointe Dardagny

Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe Russin

Secrétaire : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin

Membres du groupement au 31.12.2020

Dardagny : Raphaël Genecand, conseiller municipal
Gautier Rausis, conseiller municipal
Isabelle Guyot, citoyenne
Potter Van Loon, citoyen

Russin : Sylvie Desbaillet, conseillère municipale
Guy Julini, conseiller municipal
Barbara Marquis, citoyenne
Martin Klossner, citoyen

Personnel du groupement au 31.12.2020

Direction : Natacha Berger (60%)

Educatrices : Natacha Berger (20%)
Nathalie Abbé (60%)
Lamia Dersi el Ouakyly (50%)
Aurélie Frouin (60%)
Mélanie Gandolfi (60%)
Laure Moget (80%)

ASE : Elena Dell'Anna (60%)

Auxiliaire : Aurélie Duperrier (60%)

Aides : Estella Rodriguez (90%)

Milena Casilli (80%) dès août 2020

Asia Martinez (80%) jusqu'en juillet 2020

Apprentie ASE : Cristiana Teixeira (100%)

Lors de la rentrée 2020, une apprentie ASE filière petite enfance a été engagée pour 3 ans, Cristiana Teixeira. La crèche accueille également une stagiaire redoublante de 3^{ème} année de l'ESEDE.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Occupation par commune

	2018		2019		2020	
Age	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	1	4	3	4	3
1 an à 2 ans	6	3	5	1	6	1
2 ans à 4 ans	14	5	16	4	14	4
Nb d'enfants	24	9	25	8	24	8

Occupation par jour

Nb d'enfants	2018		2019		2020	
Jour	Matin	Matin	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	18	18	20	20	20	20

Mardi	20	20	20	20	20	20
Mercredi	17	17	20	17	19	19
Jeudi	20	20	20	20	20	20
Vendredi	19	19	20	17	20	19
Taux moyen	94%	94%	100%	94%	99%	98%

Le taux de fréquentation pour la période 2020-2021 est d'environ 98.5 %.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 48'280,-, dont Fr. 34'776,- sont subventionnés par les communes.

- Les pensions des parents de Fr. 269'178,- couvrent le 27.9% des charges (à cause du COVID, fermeture de la crèche du 17 mars au 26 avril, puis accueil restreint du 27 avril au 10 mai 2020 pour 5 familles, du fait des contraintes sanitaires édictées par le SSEJ. L'accueil normal a repris le 11 mai. Pendant cette période, les parents n'ont pas payé les pensions).
- Il n'y a plus de subvention de l'OFAS (Fr. 94'095,- en 2019)
- Il n'y a plus de subvention du Fonds intercommunal (Fr. 100'000,- en 2019)
- La part des communes, soit Fr. 695'500,- couvrent le 72.1% restant.

Il est à relever que la commune de Dardagny reçoit une participation de Fr. 10'000,- par place de crèche (soit un montant total de Fr. 150'000,-) par le fonds de la nouvelle péréquation.

Compte 2020 du groupement

		Fr.	Fr.
Revenus	Taxes d'inscription et écolages crèche		270'078,35
	Taxes d'inscription cuisines scolaires		80'692,03
	Produits extraordinaires		0,00
	Subvention GIAP		14'630,25
	Subvention communes Dardagny-Russin		695'525,10
	Subvention du Fonds intercommunal		0,00
	Participation OFAS		0,00
	TVA		-14'182,93
	Variation sur pertes débiteurs		-1'000,00
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	780'245,44	
	Charges animation et matériel	31'310,25	
	Achat repas pour restaurants	88'832,94	
	Autres charges d'exploitation	156'695,96	
	Charges financières	257,05	
	Abandon créances	1'048,60	
	Total revenus		1'045'742.80
	Total charges	1'058'390,24	
	Résultat		-12'647.44

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Paysannes et femmes rurales de Russin
Fête des vendanges
Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin
Compagnie des Pompiers de Dardagny-Russin
Amicale des sapeurs-pompiers de Russin

Président(e) ou responsable

Sandrine Demuylder et Eliane Sandmeier
Christian Tièche
Noëlle Vuadens
Cap Vincent Heiniger
Pierre-Alain Rossi

Sociétés de Dardagny :

FC Donzelle
Club sportif du Crozat

Pierre-Yves Zumbach
Anne Zoller

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin
 Contes à Rebours
 Jeunesse mixte Dardagny-Russin
 Association des parents d'élèves (APE)
 Marché de Noël

Philippe Ding
 Emilienne Hutin Zumbach
 Yves Desbaillet
 Caroline Poulin
 Claudia Guidi

Sociétés du Mandement :

Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin
 SFG Mandement-Gym
 CCT Mandement Tennis de table

Luc Vesin
 Aurélien Porchet
 Juan Cervera

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011. Il est stationné derrière le préau de l'école de Russin. La prestation annuelle pour 2020 s'élève à Fr. 12'782.--.



	2012	2013	2014	2015	2017	2018	2019	2020
Livres prêtés aux adultes	64	47	80	183	41	35	27	36
Livres prêtés aux enfants	483	535	426	349	81	234	446	538
Totaux	547	582	506	532	122	269	473	574
Inscriptions adultes	6	1	0		3	3	0	1
Inscriptions enfants	1	2	0		2	2	3	0
Fréquentation moyenne par tournée	28	36.4	28	28. 33	11. 1	26.9	47.3	82
Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)	310	328	258	170	121	101	136	120
Nombre de passages du bibliobus	11	9	9*	6*	11	10	10	7

(*) 1 x annulé pour cause de neige

Il y a moins de lecteurs en revanche, ils prennent plus de livres !

Nous notons cette année une baisse de certains indicateurs. Ceci est bien sûr lié à la crise sanitaire et aux nombreuses tournées annulées à la suite des décisions de nos autorités. Par ailleurs, les jauges qui ont été imposées pour l'accueil au public (1 pers/10m2) ont également eu un impact négatif sur la fréquentation. Néanmoins, la commune de Russin est l'une des rares où le nombre de prêt est en augmentation et ce malgré le nombre réduit de tournée.

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes les manifestations (bal, projection de matchs, 1^{er} août, margoton, etc) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes. Jusqu'à présent, les communes se limitaient à donner un préavis pour l'utilisation du domaine public. Les documents seront toujours disponibles sur le site de l'Etat de Genève.

La Fête des Vendanges fait partie des manifestations d'importance cantonale autorisée par le canton.

Manifestations culturelles et autres

Suppression de tous les événements, privés (AG, fêtes, mariages, etc) sortie des aînés, le repas estival, la fête des vendanges. et publics organisés ou prévus sur le territoire communal en utilisant des infrastructures communales.

Fête du 1^{er} août : Elle s'est déroulée dans le préau de l'école Russin, édition très réduite, tout en respectant les consignes sanitaires, sans feu de joie, ni feux d'artifices, ni musique, ni discours, juste un moment pour se rencontrer. Les dames paysannes et l'amicale des pompiers de Russin se sont chargés de préparer la soupe, les pâtisseries. Même si la fréquentation n'a pas été très importante, elle a permis de réunir une partie des villageois et la soirée fut belle dans un esprit d'amitié et de partage.

Contes à rebours : Les contes à rebours ont également dû annuler leurs soirées du mois de décembre. Cependant, le groupe a organisé le 23 décembre dans les différents foyers qui s'étaient inscrits, une distribution d'un petit paquet. Celui-ci contenait une clé USB avec deux histoires, l'une offerte par Guillaume Bondi et l'autre par Claire Parma qui avait écrit un conte spécial pour les 20 ans des Contes à Rebours, un petit livret dudit conte ainsi que des biscuits maisons offerts par une famille du village.

PRIX DU MANDEMENT

Depuis 2014, les communes du Mandement (Dardagny, Russin et Satigny) attribuent le « Prix du Mandement ». Ce prix, d'une valeur de Frs 200.--, récompense chaque élève de classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire, pour autant qu'il habite sur l'une des trois communes et qu'il obtienne la meilleure moyenne annuelle, mais au moins équivalente à la note de 5.00. En 2020, les communes du Mandement ont pu décerner 10 « Prix du Mandement » à 5 lauréats de Satigny, 4 de Russin et 1 de Dardagny.

Toutes nos félicitations à : Elodie Bertherin, Guillaume Chevallier, Marie Garcia, Marine Kuhn, Laurine Man, Matthieu Membrez, Célia Milesi, Rossi N'Kilankosi, Luise Scheuerlein et Rocco Ventruto.

ACTIVITES SPORTIVES



Sorties Samedis de ski 2020 - Satigny-Russin-Dardagny

Ces sorties, au nombre de 4, ont été organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines-Montjoie, la neige y est assurée. Adultes et enfants y ont participé soit en qualité de skieurs ou comme marcheurs et accompagnateurs.

La participation de la commune de Russin est de Fr 508.--.

SERVICE SOCIAL

Dès le 16 mars, la plus grande partie de la population s'est retrouvée en semi-confinement tout cela à cause d'un virus nommé en cinq lettres « COVID-19 ». Il perturbe toute vie sociale et afin de limiter les contaminations la Commune a immédiatement mis en place un plan de solidarité afin d'aider la population à risques à surmonter cette épreuve. Un courrier avec un numéro d'identifiant personnel a été adressé à tous les seniors de Russin.

Les mesures de soutien énumérées ci-dessous ont été proposées aux personnes âgées, isolées et/ou vulnérables, soit : • livraison de courses ; • livraison de repas à domicile ; • maintien du lien par des appels téléphoniques réguliers (1x semaine minimum) pour prendre des nouvelles et mettre à jour les demandes de besoins. Face à l'adversité, l'esprit de solidarité s'est développé incroyablement rapidement et la Mairie a pu compter sur une belle équipe de bénévoles.

La population a pu commander des plats du jour au restaurant du Vignoble Doré, les menus étaient affichés devant la mairie et sur le site internet de la commune, une fois les repas commandés auprès du restaurant, les livraisons étaient effectuées par les bénévoles et facturés par la commune.

A titre de soutien, la Commune de Russin a versé Fr 758.— à la Fondation privée des HUG qui correspond à Fr 1.- par repas que le restaurant le Vignoble Doré a concocté et vendu pendant la pandémie. Le Vignoble Doré a versé de son côté, à titre de soutien également, le même montant à ladite fondation.

Pour la commande de courses à l'Épicerie, celles-ci étaient livrées selon la même procédure que le restaurant.

Sans oublier le marché « Panier de Nicole » et les viticulteurs.

Ce virus nous réservait des surprises pas spécialement agréables... 2ème vague, port du masque obligatoire, télé travail, fermeture des restaurants, réouverture des restaurants, ordres et contre-ordres. La vie s'est organisée différemment et il a fallu être inventifs.

La Commune a offert, à Pâques, à toute la population russinoise, des lapins en chocolat de la Confiserie Berger – De Faletans. Ces friandises ont été très appréciées.

Un concours de dessin aux enfants et adolescents a été organisé également par la Commune. Tous les jeunes ayant participé ont reçu un cadeau ; pour les plus jeunes une boîte de crayons Caran d'Ache d'une valeur de Fr 44.60.- la boîte (3 boîtes ont été distribuées) et les adolescents un bon de Fr 50.—à utiliser au centre commercial de Balexert (6 bons ont été envoyés). Les dessins de nos artistes en herbe ont été exposés plusieurs mois à la mairie. Ce concours a remporté un joli succès.

Pro Senectute – permanence gratuite au service des seniors ouverte aux russinois

Depuis mars 2020, Satigny participe à un projet-pilote de permanence sociale, en collaboration avec les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Russin. Lors de difficultés dans les démarches administratives, pour répondre aux questions liées à l'AVS, à l'assurance maladie, aux prestations complémentaires (SPC) ou à tout autre sujet, une assistance sociale est à disposition une fois par mois à la salle Peissy du complexe communal de Satigny. 30 seniors ont bénéficié d'un entretien avec une assistante sociale de Pro Senectute.

Traditionnelle visite de Noël aux personnes âgées, seules ou malades : La Mairie a offert des chocolats ne pouvant les inviter au restaurant pour cause de Covid. L'exécutif leur a apporté cette petite surprise et a pu échanger un bref instant sur le seuil de leur porte, petit moment fort apprécié.

Nonagénaire : Pas de nonagénaire en 2020

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.00 est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait sentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et de santé/Meyrin : Depuis début 2007, notre commune dépend du CAS Meyrin. Le centre est géré par l'Hospice général. Il se situe dans le quartier de Meyrin : Rue des Vernes 20, 1271 Meyrin, Tél 022 420 65 30, email : Cas-meyrin@hospicegeneral.ch

Dons pour associations en Suisse :

La commission sociale s'est réunie en novembre 2020 pour étudier les dossiers de demandes de subvention reçues.

17 dons à des œuvres de bienfaisance en Suisse ont été retenues pour un montant total de Fr 10'500.--.

Billets du FC Servette

La mairie de Russin a participé également au soutien du FC Servette. 2 billets par match se déroulant à domicile sont gracieusement offerts par la Commune aux habitants de Russin : Coût Fr 1'100.--.

Aide humanitaire à l'étranger :

La commission sociale s'est réunie en novembre 2020 pour étudier les dossiers de demande de subvention reçus. Les structures œuvrant en faveur des enfants, des femmes et du développement durable (éducation, santé, gestion des ressources naturelles) ont reçu un soutien

Une aide s'élevant à Fr 19'000.- a été versée à 9 organisations, soit :

- Association Miman Bénin	2'000.-
- Association des élèves de culture générale Solferino pour Madagascar	2'000.-
- Association Aide au Népal	2'000.-
- Nordesta	2'000.-
- Association Métissage	2'000.-
- Association Mate Cocido Argentine	2'000.-
- APSEE	2'000.-
- Rose des Sables Burkina Faso	2'000.-
- Association Aetto Suisse	3'000.-

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Le projet Pré-Bois, porté par le conseiller administratif meyrinois Jean-Marc Devaud, prévoit la construction d'une piscine couverte de 50 mètres à l'horizon 2022-2023. Elle comportera huit lignes d'eau et sera divisible en deux bassins de 25 mètres, dont l'un équipé d'un fond amovible. À cela s'ajoute une pataugeoire de 100 m2. Le tout est devisé à environ 30 millions de francs. Les promoteurs participent au budget annuel de fonctionnement, la Fondation meyrinoise du Casino verse une subvention de 5 millions, l'Association des communes genevoises offre un apport de 3 millions et le Canton met gratuitement à disposition le terrain de 5000 m2.

Russin refuse d'adhérer à la Fondation intercommunale de Pré-Bois, chargée de réaliser la piscine de Pré-Bois à Meyrin.

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »

Résidence Mandement Sàrl

La Résidence Mandement Sàrl est constituée de la Résidence et de la Villa Mandement. Ces lieux de vie sont situés respectivement au centre et au sud de Satigny. Malgré des équipes dédiées pour chaque site, les synergies existent à différents niveaux.

Malgré la crise, les autres problématiques n'ont pas disparu pour autant. La prévention des chutes et le maintien de l'autonomie font partie des missions premières et ont bien sûr occupé les équipes. Un renouvellement de 15 lits médicalisés ayant une capacité à descendre plus bas, a permis à certains résidents de gagner en autonomie, notamment le matin au lever du lit, simplifiant ainsi le transfert et le mouvement. En 2020, le renouvellement des lits de la Résidence se poursuivra.

La Résidence accueille 45 personnes en âge AVS.

La Villa Mandement, qui détient également le statut d'EMS, encadre en revanche 30 personnes plus jeunes, mais souffrant de troubles psychiques.

Des soins spécifiques à la Villa : La crise sanitaire a nécessité de prendre des mesures spécifiques. La population de la Villa Mandement souffre de troubles psychiques mais est mobile, le respect des consignes a été malaisé. Afin d'ancrer les mesures dans les esprits, les informations ont été répétées inlassablement lors des réunions quotidiennes, nommées « point du jour ». Ces séances ont également permis de rassurer les résidents en canalisant leurs inquiétudes et en y apportant des réponses. Lors des différents confinements, les promenades ont été limitées au village, proscrivant transports publics et sorties au centre-ville. Quant aux sorties achats, elles ont été limitées à la Coop par le service d'animation, avec une liste précise des souhaits et besoins formulés par les résidents

La Villa Mandement



Le personnel

Nombre de personne/secteur	Résidence	Villa
Direction	1	
Médecin Répondant	1	
Administration	4	3
Intendance	10	6
Animation	2	2
Soins	37	21
Cuisine (Eldora)	6	

Les résidents

Année 2020	Résidence	Villa
Nombre de résidents	45	30
Nouveaux résidents	8	4
Âge moyen	87	58
Proportion femmes / hommes	73%F / 27%H	62%F / 38%H
Durée moyenne des séjours	1175	586
Taux de remplissage	99.9%	99.83%
Nombre de décès	12	2
Décès directement liés au Covid-19	0	0

Résidence La Plaine

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physiques que mentales - Directrice : Brigitte Mottet

L'établissement comprend 92 chambres individuelles spacieuses de 28 m2 avec salles de bains privatives (wifi et nombreuses chaînes télévisées à disposition)

Les locaux sont fonctionnels et lumineux, un balcon équipe chaque étage et les locaux au rez-de-chaussée offrent une salle à manger, une cafétéria et salles d'animations, ouverts sur un grand jardin privatif. Chaque étage propose un local spécifique différent : salle de bain balnéo, bibliothèque, coiffeur, pédicure, esthétique. L'institution accueille une clientèle de personnes en âge AVS souffrant de diverses pathologies. Le bâtiment est entièrement sécurisé, ce qui permet aux résidents atteints de troubles cognitifs d'avoir une liberté de mouvements dans les locaux comme dans le jardin. Cet établissement est ouvert au public (hors situation de pandémie), un service de cafétéria est à disposition des résidents, de leurs familles et de leurs proches.

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région -Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise.

Personnel

Nombre de personne/secteur	Total
Direction	1
Médecin Répondant	1
Administration	7
Cuisine (Eldora)	7

Résidents

Année 2020	Total
Nombre de résidents	90
Nouveaux résidents	29
Proportion femmes / hommes	53.3%F / 46.6%H
Durée moyenne des séjours	1768
Nombre de décès	29
Décès directement liés au Covid-19	4

Comptes de la Fondation

		Comptes 2020	Comptes 2019
<u>Produits</u>	Location immeuble	672'000.00	672'000.00
	SIG éco 21	1'500.00	0.00
	Rétrocession Eldora SA	7'551.35	0.00
	Autres locations	4'800.00	154.85
	Facturation à Régie Naef (consom Kwh)	36'046.95	95'344.85
	Total des produits d'exploitation	721'898.30	767'499.50
<u>Charges</u>	Entretien, réparations installations fixes	18'145.95	42'003.80
	Frais de bureau, administration	4'943.45	4'943.45
	Assurances	18'401.45	18'287.70
	Honoraires consultants	4'650.00	7'269.00
	Services Industriels de Genève	100'978.50	152'504.10
	Divers	0.00	0.00
	Total des charges d'exploitation	147'119.35	225'008.80
	Résultat d'exploitation	574'778.95	542'490.70
<u>Résultat financ.</u>	Charges financières	-2'358.56	-69.84
<u>Amortissement</u>	Amortissement	-181'175.53	-186'012.41
	Bénéfice de l'exercice	391'244.86	356'408.45

BÂTIMENTS

Principaux travaux effectués

Mairie de Russin

Mise en place de plexi « pandémie » : Fr 355.40.-
Nouvelle installation ligne Swisscom BIS « XS »: Fr 1'100.-
Achat table pour séance du conseil municipal : Fr 1'507.90

Nouveau local d'archives

Installations cylindres mise en passe : Fr 1'397.95
Fabrication d'une table pour consulter les archives par Ding
Philippe : Fr 366.20

Banc circulaire

Remplacement des lames du banc : Fr 10'880.—

Cuisine du restaurant scolaire

Livraison du matériel : Fr 34'392.60

Congélateur

Le local congélateur a une capacité de 109 cases situées dans la nouvelle partie des sous-sols, avec un accès facile près du garage.

Nous avons d'excellents retours des utilisateurs.

85 cases sont louées pour 2020, soit un encaissement de Fr 3'496.50.--.

Plusieurs règlements manifestations, directives financières, directives exécutives ont été élaborés.

ROUTES – EMBLEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures. En 2020, il n'y a pas eu de grandes dépenses.

Swisscom

Swisscom poursuit massivement l'extension du réseau haut débit en Suisse. Actuellement les travaux de renforcement ont lieu sur notre commune par de la fibre optique pour une diffusion plus rapide d'internet.

Autorisations de construire :

L'exécutif est amené à donner un préavis sur les trois autorisations de construire en cours,

1. Autorisation de construire deux faux murs en pierres sèches pour oiseaux nicheurs
2. Projet de revitalisation du ruisseau des eaux chaudes. Création de 13 mares en milieu naturel et des aménagements de sol, pour réguler les crues de l'Allondon
3. Constructions de deux immeubles au chemin de la Croix-de-Plomb de 11 logements. Parking souterrain de 22 places.

CFF – Mur de soutènement :

Projet entièrement mené par les CFF en bas du chemin de la Croix-de-Plomb.

CFF – Pont de l'Allondon : Le pont appartient aux CFF mais l'entretien de la passerelle piétonne semble être à charge des communes de Russin et Dardagny selon une convention d'usage. L'Etat de Genève demande aux 2 communes de prendre en main l'entretien de la passerelle, qui fait partie du chemin piétonnier de Verbois / Dardagny.

CFF- Liaison avec le village

Discussion en coûts avec les TPG qui proposent d'assurer l'installation, la maintenance et l'entretien d'une liaison publique entre la gare et le village de Russin. Proposition des TPG attendue.

Aménagement au centre du village : Pour rappel, la route du Mandement appartient à l'Etat. Les trottoirs dans le centre du village ne sont pas aux normes. En vue d'améliorer la sécurité des piétons et dans la mesure du possible de modérer le trafic dans cette zone, l'Office cantonal de la mobilité et du génie civil a délivré un arrêté de circulation et l'autorisation de construire est entrée en force. Les travaux ont été réalisés.

2 roues :

Projet de l'Etat de poursuivre la piste cyclable (en bidirectionnel) venant de Satigny et qui s'arrête au giratoire à l'entrée de la commune, en créant également un trottoir. Le tout séparé de la circulation. La difficulté réside dans le fait que cet axe doit garantir le passage de convois exceptionnels (Cheneviers, Verbois), même s'ils ne sont pas fréquents. Approchée, la commune a émis en sus deux souhaits : premièrement : une réduction de la vitesse de 80 à 60 km/h ; deuxièmement la création d'un giratoire à l'angle de la route du Mandement et de la route de Verbois, giratoire qui réduirait de facto la vitesse à cet endroit. La commune souhaiterait en effet que la limite à partir du chemin de Serve soit réduite à 50 km/h. Le but de ce projet : modérer le trafic, améliorer la mobilité et la sécurité et répondre aux besoins environnementaux (plantation d'arbres...)

Rampe de Verbois

Le voisinage fait état de nuisances sonores insupportables, principalement en raison des motards. La Commune souhaite un abaissement de la vitesse de 80 à 60 km/h ainsi qu'une bande/piste (selon possibilité) cyclable. La commune est également en contact avec le Norton Club dans le but de sensibiliser

principalement les jeunes motards, au problème. Un rendez-vous est également prévu avec l'OCT pour essayer de trouver ensemble une solution durable pour résoudre les nuisances.

Eclairage Croix-de-Plomb :

Le remplacement de l'éclairage public (au mercure) par des leds a mis en évidence une chute des coûts de consommation satisfaisante.

Place de jeux communale

Suite à un courrier d'une citoyenne, qui trouve que la place actuelle n'est pas adaptée à l'aménagement de jeux pour enfants, la commune se penche sur le sujet afin de trouver un autre lieu mieux adapté à ces nouveaux jeux.

Défibrillateur :

Sollicité par un habitant de la commune pour se renseigner sur la possibilité de disposer d'un défibrillateur au sein de la commune.

L'Aimant Rose 1 Tulipe pour la Vie : Une tulipe rose au milieu de sept tulipes blanches, parce qu'une femme sur huit est victime du cancer du sein.

La Commune participe à la campagne nationale « 1 Tulipe pour la VIE » initiée par l'association L'Aimant Rose.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans et 1 femme sur 8 en est victime.

En plantant 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, les communes symbolisent la proportion de femmes touchées par le cancer du sein et rendent hommage aux victimes et à leurs proches.

Plate-bande située derrière l'épicerie Tea-room.

Plus d'informations sur laimantrose.ch. La commune a versé un don de Fr 500.- à l'Association L'Aimant rose



Etude de stationnement dans le village

Le Conseil municipal s'est penché sur une étude de faisabilité du stationnement dans le village en donnant mandat au bureau d'études Trafitec.

M. Savary, en charge de ce dossier poursuit cette étude.

Devis : Fr 8'500.00.

Route du Mandement

Reprofilage de la route du Mandement (tronçon compris entre le chemin Pré-Jonas et l'entrée du village de Russin en direction de Satigny) a été effectuée en juillet 2018.

Dans un premier temps, l'étude s'est portée sur le centre du village, début du chemin de la Croix-de-Plomb, et du chemin Pré-Jonas, route Mandement, devant l'épicerie, chemin des Christophes. Ensuite l'étude s'élargira éventuellement pour le développement des alentours. Les points délicats à étudier sont : cheminement des piétons, débouché des véhicules sur la route du Mandement, stationnement sauvage, élargissement du trottoir route du Mandement.

L'élargissement provisoire du trottoir de la route du Mandement a été installé début du mois d'octobre. Les marquages, ligne de guidage et potelets ont été effectués.

Les plans d'aménagement routiers à l'étude pour la mise à l'essai « Zone 30 » ont été réalisés.

L'objectif de cet essai permet de vérifier le bon déroulement du trafic automobile du fait de la réduction de la largeur de la chaussée (au profit du trottoir élargi), en termes de fluidité du trafic et des vitesses pratiquées.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Hameau des Baillets

Abattage d'arbres peuplier sec « Environnement 2000»

Fr 1'507.80

Divers

Décoration florale dans la commune

Fr 1'242.00

Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin

Avec l'augmentation du nombre de candélabres (+10 en deux ans) la consommation électrique de l'éclairage public a baissé de manière substantielle, preuve que les nouvelles technologies fonctionnent (LED).

La redevance annuelle pour 2020 s'élève à Fr 17'716.60.

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré).

CIMETIERE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôt d'urnes	-	--	1	2	4	2	2	1	1	-
Nombre d'inhumations	1	--	1	--	--	--	1	1	1	1

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

CANALISATIONS

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

Assainissement des eaux de la commune de Russin – SIG Concept

La Commune de Russin a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau d'assainissement à SIG pour les années 2018 à 2022. Les égouts de notre village sont sains. Un curage des canalisations sera réalisé par segment afin de nettoyer les regards aux bords des routes.

Assainissement de Verbois

L'Etat assume financièrement l'étude de faisabilité et les coûts inhérents aux travaux ainsi que la partie des appels d'offre des mandats d'ingénieurs et de réalisation. La commune a reçu une garantie écrite de cette prise en charge par le FIA.

Par la suite, le collecteur devient propriété de la commune et l'entretien est assuré via le FIA.

Assainissement public de la route du Mandement

Les eaux pluviales du périmètre bâti compris entre la route des Molards et la route du Mandement sont évacuées au Ruisseau des eaux Chaudes par l'intermédiaire de canalisations privées et publiques d'assainissement et par leur écoulement dans les talus qui domine l'Allondon. Or ce talus montre une érosion significative depuis quelques années, probablement en raison de sa pente élevée et de la variabilité des débits, conséquence des surfaces imperméables.

Cette situation doit être corrigée afin de limiter la progression de l'érosion dans une zone de glissement superficiel.

CFF

Diminution des exutoires d'eaux pluviales à la suite des travaux réalisés par les CFF sur les champs situés en amont de la gare (côté Satigny). Les CFF se sont engagés à rapidement améliorer la situation actuelle en remplaçant certaines grilles et en refaisant l'entonnoir du collecteur principal. Une amélioration plus globale sera faite lors du réaménagement des quais.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée.
Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.



Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de janvier, avril et septembre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie - Chemin des Christophes – centre de voirie :

Situé devant les locaux « feu » et « voirie, cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets :

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon.

Containers à Verre / Papier / PET

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin de la Croix-de-Plomb. 4 containers à PET ont été ajoutés pour les secteurs Croix-de-Plomb, Molards, Verbois et Baillets.

P'tite poubelle verte

P'tite poubelle verte : 2 sites : voirie et route des Molards et des patchs anti-odeurs ont été déposés dans les containers.

Chemin des Velours

Les déchets de jardins ne doivent plus être déposés à la route des Molards, mais dans les bennes (15 m3) prévues à cet effet au chemin des Velours. Les entreprises d'entretien des parcs et jardins et tous les professionnels doivent déposer les déchets verts sur le site de Châtillon, la déchetterie communale étant réservée aux privés.

Statistiques :

Déchets (en tonnes)	2016	2017	2018	2019	2020	Var. 19/20
Papier	24.0	30.0	25.0	27.0	26.0	- 3,7 %
Verre	50.0	26.0	35.0	27.0	31.0	+ 14.8 %
PET / Alu / Ferraille	5.9	5.6	4.3	4.1	8.5	+ 107.3 %
Déchets cuisine/jardin	9.0	15.0	14.0	43.0	75.0	+ 74.4 %
Ordures ménagères	148.0	149.0	147.0	138.0	126.0	- 8,7 %
TOTAL TONNAGE	236.9	225.6	225.3	239.1	266.5	+ 11,5 %

Nous constatons une baisse dans le tonnage des ordures ménages. L'augmentation du tonnage total provient notamment du tri des déchets cuisines et jardins qui a fortement augmenté.

Seule l'entreprise Transvoirie assure la levée des ordures ménagères.

Le règlement « Gestion des Déchets » entrée en vigueur le 3 mars 2017, est devenu sur quelques points caduc et sera étudié en 2022.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

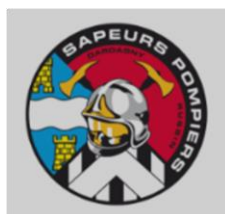
Depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'achat d'un vélo cargo et remorque à vélo une subvention cantonale jusqu'à un montant maximum de Fr 500.- est délivrée.

Les conditions d'attribution sont simples : fournir une preuve ou justificatif d'achat et se rendre à la mairie de votre lieu de résidence.

PARKING SEMI-ENTERRE

Le parking est en fonction depuis le 15 janvier 2017, sa capacité de 41 places.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

M. Vincent Heiniger a remplacé M. Frédéric Hiller au poste de commandant de la compagnie le 1^{er} janvier 2019.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2019

Le mot du commandant :

Au cours de cette année 2020, de nombreux aspects de la vie privée ou publique de chacun ont été profondément bouleversés en raison de la situation sanitaire due à l'apparition du coronavirus SARS-CoV-2. Les activités de notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires n'ont pas fait exception.

Ainsi, la totalité des formations et des exercices planifiés ont été annulés durant le premier semi-confinement du printemps. Avec l'activation du plan ORCA, les missions des sapeurs-pompiers ont été réorientées. Notre compagnie a notamment participé à une vaste opération de sensibilisation pour inciter la population à respecter les gestes barrières (opération Gradior).

Profitant de l'accalmie de l'été, nous avons tout de même pu organiser un exercice d'intervention en septembre, avant que la deuxième vague de la pandémie mette à nouveau un brusque coup d'arrêt à nos activités.

Malgré les contraintes, nous avons pu finaliser le projet de rapprochement avec la commune de Satigny pour le service de piquet. Désormais, le Chef d'Intervention Mandement quittance les alarmes 24/24h et engage les compagnies 101 et 46 sur leur territoire respectif durant les heures SPV (19h-6h la semaine et 24/24h les week-ends et jours fériés).

A l'heure où se profile une troisième vague, on peut se demander ce que nous allons trouver derrière la prochaine montagne. Nous ne le savons pas, mais nous aspirons tous à retrouver une certaine normalité et une légèreté dans la vie de tous les jours. Heureusement, des réponses semblent se profiler, notamment avec le développement des nouveaux vaccins. Alors ne perdons pas notre optimisme et fions-nous à notre propre énergie, à notre propre force et aux personnes autour de nous pour surmonter les prochains mois. Car soyons surs d'une chose : des jours meilleurs approchent.

Je remercie ici encore une fois les magistrats de nos communes pour leur soutien et leur confiance et les assure que notre belle compagnie 101 – au-delà de sa mission SPV – est plus que jamais prête à s'engager dans la vie de nos communautés, notamment à travers les Amicales de Dardagny et de Russin, et à renouer avec le plaisir d'être ensemble.

Cdt. CP101 Dardagny-Russin

Effectif

Au 31 décembre 2020, la compagnie 101 Dardagny-Russin compte 45 membres, dont :

- 3 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 8 sous-officiers
- 4 appointés
- 25 sapeurs-pompiers
- 3 aspirants

À cette date, la compagnie dispose de 8 chefs d'intervention.

Recrutement :

- 15.06 Asp. Anakin Cuttelod
- 1.07 Asp. Filipe Corneta Cravo

Transferts :

- 12.10 Sap. Cyrille Thullen (CP Cologny)

Démissions :

- 30.10 Sap. André Girardin

Retraites :

- 1.01 App. Stéphane Carrara
- Sap. Jean Von Siebenthal
- Sap. Laurent Von Siebenthal

Nominations :

- 1.01 Lt. Frédéric Gaillard au grade de Premier-Lieutenant
- 1.03 Sap. Sébastien Carrara au grade de Caporal
- Sap. Fabien Desbaillet au grade de Caporal

Formations

- 7.01 Examen d'admission pour l'Ecole de sous-officier de jour
 - Sap. Carrara Sébastien
 - Sap. Desbaillet Fabien
- 3– 7.02 Ecole de sous-officier de jour
 - Sap. Carrara Sébastien
 - Sap. Desbaillet Fabien
- 15.10 Test d'aptitudes SP
 - Asp. Cravo Corneta Filipe
 - Asp. Cuttelod Anakin
- 23.11 – 12.12 Ecole d'officier / module II tech
 - Sgtm. Dussuet Raphaël
 - Cpl. Tièche Christian

Activités de l'Etat major

- 10.01 Repas avec l'Amicale de Dardagny
- 22.01 Rapport annuel de l'OCPPAM
- 29.01 Pré-assemblée de la FGSP
- 20.02 Rapport d'Etat-Major
- 22.02 Assemblée générale de la CSSP Rhône-Lac
- 28.02 Séance d'information COVID-19
- 08.04 Séance d'information OP GRADIOR
- 26.08 Rapport d'Etat-Major
- 31.08 RETEX collaboration CI CP46 / CP101
- 04.09 Séance de travail Convention de partenariat CI CP46 / CP101
- 16.09 Présentation du budget 2021 au Groupement
- 24.09 Rapport technique des commandants
- 01.10 Séance d'arrondissement Rhône-Lac
- 15.10 Rapport Etat major
- 19.10 Séance de travail Convention de partenariat CI CP46 / CP101
- 02.12 Mesures de recette remorque PR
- 18.12 Signature Convention de partenariat CI CP46 / CP101

Activités de compagnie**Cours de cadres :**

- 2.03
- 7.09

Exercices de compagnie :

- 26.09 (Dardagny)

Exercices PR :

- 6.03

Missions diverses :

- 10 – 13.04 OP Gradior
- 23.07 Circulation et parking obsèques de Sébastien Gros
- 1.08 Sécurité feu, préparation et tir du feu d'artifice
- 26.09 Circulation et parking AG de l'ACG

Interventions

23.02	Prévention – Nature – Branche Route de la Plaine 2, Dardagny
18.03	Incendie – Bâtiment - Annexe Route de l'Allondon 150, Dardagny
31.05	Incendie – Bâtiment – Appartement Route de Verbois 59, Russin
12.07	Incendie – Nature – Arbre / Broussailles Route de La Plaine 45, Dardagny
27.09	Animaux – Récupération – <i>Vide</i> Route du Mandement 424, Dardagny
18.10	Incendie – Nature – <i>Vide</i> Route de Verbois 59, Russin
03.11	Inondation – Bâtiment – Villa Chemin des Christophes 21, Russin

<u>Comptes 2019 du groupement intercommunal</u>	<u>Comptes 20</u>	<u>Budget 20</u>	<u>Comptes 19</u>
Visites médicales	1 196.50	900,00	655,80
FGSP, FSSP	1 181.20	2 494,00	1 356,70
Acquisition véhicules, équipements	27 377.25	16 809,00	27 701,25
Achat fournitures diverses		2 500,00	3 500,30
Entretien matériel et mobilier	10 726.68	4 000,00	3 170,05
Cours et formation	3 135.00	12 682,00	5 011,00
Indemnités sapeurs-pompiers	20 450.00	32 800,00	25 350,00
Assurances indépendants	291.65	150,00	318,95
Assurances et impôts véhicules	3 732.20	3 475,00	1 389,85
Frais administratifs	300.34	500,00	140,00
SIS abonnements / concessions radios	9 342.30	9 940,00	10 456,20
Frais divers	19 521.90	13 250,00	7 031,25
Charges totales	97 255.02	97 000,00	86 081,35

Répartition des charges 2020 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,2%)	Fr 21'590.60
Dardagny (77,8%)	Fr 75'664.42
Total charges du groupement	Fr 97'255.02

Convention de partenariat signée entre les communes de Dardagny Russin et Satigny

Le 18 décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention mutualise le service hebdomadaire assuré jusqu'à présent, 24h/24, par chacune des compagnies de sapeurs-pompiers. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est astreint pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes, au prorata du nombre d'habitants.

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée au SIS s'élève pour 2019 à Fr. 29'027.00.

Intervention du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 7 reprises, soit :

- 2 pour animaux
- 1 incendie
- 1 alarme automatique
- 2 alarmes matières dangereuses
- 1 intervention ambulances

JEUNES SAPEURS POMPIERS - MANDEMENT

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le capitaine Frédéric Gaillard et ses collègues pour leur initiative en la matière ainsi que pour les résultats obtenus.

Recrutement

La compagnie est toujours à la recherche de jeunes, souhaitant devenir sapeurs-pompiers.



PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place afin de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard, ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile. Coût pour Russin en 2020 : Fr 3'826.--

POLICE

Poste de police : Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale. A l'échelle communale nous avons depuis lors, perdu tout contact avec la police de proximité, les ilotiers étant désormais cantonnés à Versoix !

Contrôle parking en zone bleue

Dès le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les propriétaires des véhicules mal garés sur les communes de Russin et Dardagny.

GPA Guardian Protection SA : Patrouille et gestion du parking. Coût en 2020 : Fr 13'453.15

Tournée sur la commune, 1 patrouille nocturne entre le vendredi et le samedi entre 23h00 et 02h00 (durée de 01h30 sur place) et une ronde de contrôle dans la semaine. 1 patrouille nocturne entre le dimanche et le vendredi entre 23h00 et 03h30) et les veilles des jours fériés. La commune de Russin n'a pas de police municipale.

Garde-champêtre : Suite à la démission de M. Eddy Jotterand pour la fin 2019, M. Pierre Vuissoz, a assumé seul la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement qui sont à la recherche d'un second garde champêtre.

Coût pour notre commune en 2020 : Fr. 711.80

Médailles de chiens : La commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de l'impôt est directement encaissé par l'Administration fiscale. En 2020, 32 marques de contrôle ont été vendues (32 en 2019), (30 en 2018), (31 en 2017), (33 en 2016), (25 en 2015), (20 en 2014), (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

TPG : Depuis le 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine – Avully – Chancy) ont remplacé la ligne « X », tandis que la ligne 74 (hameaux) a succédé à la ligne « P ».

CFF : Le trajet entre La Plaine et Genève prend environ 18 minutes pour une distance de 12 km. Il y a en moyenne 35 navettes quotidiennes entre La Plaine et Genève (et inversement). Le premier train du matin part à 5h02 de Genève (5h46 de La Plaine) et le dernier à 23h51 de Genève (00h23 de La Plaine). Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

CFF – RER Genève – La Plaine – modernisation des gares : Dans le cadre du projet Léman 2030 et plus spécialement de l'augmentation de la capacité de la ligne Genève-La Plaine, les quais de la gare de Russin ont été aménagés et allongés, prolongement (160 mètres) et rehaussement des quais, avec modernisation des accès (libre de marche) et des installations.

Le bâtiment voyageur a été rénové par les CFF, la couleur d'origine, imposée par la CMNS est terminée, nous avons fait classer le bâtiment.

Les éclairages de la montée de la gare ont été remplacés, il s'agit des mêmes candélabres qu'à la route des Molards.

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût du Noctambus pour Russin en 2020 : Fr 2'146.-)

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.00 par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend également des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr 45.00 pour les habitants de Dardagny et de Fr 50.00 pour les habitants hors commune.

POSTE

Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

L'abbé Gérard Barone, officie pour l'église catholique et le Pasteur Nicolas Genecand pour l'église protestante. Rien de particulier à signaler.

FINANCES DE LA COMMUNE

Le plan comptable a été modifié en 2018, c'est-à-dire que le nouveau plan comptable, le MCH2, vient de remplacer l'ancien, le MCH1, rendant les comptes publics plus transparents et plus comparables entre eux. Les comptes publics sont désormais axés sur la situation réelle (image fidèle) et moins sur la gestion budgétaire (politique).

Les détails des comptes 2020 sont annexés à la fin de ce rapport. Ces derniers ont été validés exceptionnellement par l'Etat pour cause de Covid-19 (sans passer par le conseil municipal).

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

La construction de logement induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que dans d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fond est doté de Fr 25'000'000.-. La participation des communes est de Fr 23'000'000.- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr 2'000'000.-.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

M. Alain Hutin	Président -> 01.09.2020
M. Olivier Favre	Président <- 01.09.2020
M. Hubert Rossi	Vice-président
M. Rinaldo Amacker	Trésorier
Nommés par le Conseil municipal	Mme Sylvie Desbaillet, MM. Olivier Favre et Pierre-Alain Wohlers
Elus par cooptation	MM. Guy Julini et Nicolas Yerly, membres.
Comptabilité	BfB
Révisseuse de la Fondation	Fiduciaire de Rive, Mme Christine Robin

Plusieurs membres ayant déjà annoncé qu'ils cesseraient leur activité à fin 2020, M. Olivier Favre a accepté d'en reprendre la Présidence au 1^{er} septembre 2019 déjà, afin d'assurer la continuité en douceur et préparer la prochaine période sereinement.

Nos immeubles situés du 333 - 347 route du Mandement sont gérés par la Régie Baezner depuis le 01.01.2010.

Conciergerie

Mme Sandra Maria Perreira Pinto Santos, locataire de la Fondation, a repris cette tâche, suite au renoncement de M. Alvaro Marques.

Résumé 2020 de l'activité financière

L'exercice s'est déroulé selon les buts statutaires. La gestion des immeubles est déléguée à la Régie Baezner qui s'en est chargée à satisfaction : l'encaissement des loyers CHF 444'048.- est très régulier et les charges courantes d'entretien sont maîtrisées. Des réductions spéciales sur les loyers des locaux commerciaux (salon de coiffure et épicerie) ont néanmoins été accordées pour les mois de fermeture dus au Covid en 2020 pour un total de CHF 4'800.--. L'Etat de Genève a participé à ce coût à hauteur de CHF 725.--.

Les frais d'entretien des appartements et des immeubles sont en diminution par rapport à 2019. Cela est dû principalement à la fin des travaux de rénovation de l'épicerie.

Les charges financières sont stables, le montant total des dettes hypothécaires est de CHF 1.5 Moi au 31.12.2020 avec des taux d'intérêts de 0.75% et 0.95% négociés en 2019.

Le résultat de l'exercice de la fondation s'élève ainsi à CHF 277'247 il était de CHF 243'896 en 2019.

L'analyse des risques de la Fondation a été approuvée pour la première fois le 9.4.2019 par le Conseil de fondation, cette analyse devra être revue régulièrement, elle sera à nouveau soumise pour approbation lors du prochain Conseil.

Les notes du système de contrôle interne découlant de cette analyse ont été validées par le Conseil de fondation le 30.4.2020. Elles définissent les processus suivants : composition et tâches du conseil de fondation : comptabilité et pratique appliquée ; disponibilités et paiements ; compte courant de la Commune de Russin, prêts de la banque, actifs et passifs de régularisation ; charges ; recettes.

Le Conseil de Fondation devra se prononcer sur l'éventualité de procéder à des travaux de rénovation sur l'immeuble 333 à 337, notamment au niveau de l'enveloppe thermique.

Le bénéfice de l'exercice 2020 sera dévolu à cet engagement financier conformément à l'art. 13 des statuts de la fondation.

En raison de la pandémie du Covid-19, et selon les instructions du Conseil fédéral, l'assemblée générale annuelle s'était tenue exceptionnellement par courriel, comme confirmé et autorisé par le SAFCO (Service des affaires communales).

Les comptes 2020 ont été approuvés par le conseil de Fondation le 15 avril 2021. La comptabilité est tenue par la Fiduciaire BfB. L'audit a été réalisé par la Fiduciaire de Rive.

Nos remerciements vont à M. Olivier DESMEULES de BfB pour le travail et la tenue de la comptabilité de la Fondation, Mme Christine Robin de la Fiduciaire de Rive, pour son travail d'audit, ainsi qu'à la Régie Baezner, pour leur efficacité, leur dynamisme et leur gentillesse.

En 2020 il n'y a pas eu d'arrivée ou de départ pour les locations de la Fondation.

Dans le cadre de l'entretien des immeubles et appartements :

- Remise en état de l'ameublement de l'appartement de la montée au 327 route du Mandement, occupé par M. DOGAN pour un montant de Fr 3'409.--

Dans le cadre du curatif ou mise aux normes des immeubles :

- Pose de crochets en toiture pour la mise en sécurité du personnel technique intervenant sur les toitures pour un montant de Fr 4'491.--
- Réparation de la sortie toiture du massif de cheminée de l'appartement occupé par M. BENEDETTI pour Fr 1'290.--
- Le remplacement d'un circulateur en chaufferie pour Fr 2'704.--.

Quelques petites interventions mineures inférieures à Fr 1'000.-- ont également été réalisées. Les personnes désireuses de connaître le détail de ces dépenses peuvent s'adresser à la mairie.

LOGO

Le graphisme du logo de la Fondation a été modifié, il se rapproche du logo communal, on voit ainsi qu'il s'agit d'une émanation de la Commune.

COVID

Le bureau de la Fondation a pris des dispositions d'urgence au niveau des commerces et nous tenons à remercier la REGIE BAEZNER qui a œuvré, comme à son habitude, avec une très grande célérité

DIVERS

Papyrus

Le comité se compose de :

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers M. Stéphane Pecorini, Mme Fabienne Gautier

Compte rendu de Mme Noëlle Vuadens, Présidente de PAPYRUS :

Pour notre groupe et pour la société en général, l'année 2020 a été vécue au ralenti. Le confinement, les interdictions de rassemblement, la peur de ce mystérieux Covid ont impacté notre mode de vie.

Durant l'été nous avons toutefois eu la possibilité de nous réunir à deux reprises, chez la présidente aux Baillels. A ces occasions nous avons décidé d'annuler l'Assemblée générale, en espérant qu'au début de l'année 2021 tout sera à nouveau possible.

Les permanences du mardi à la mairie ont également été annulées et le travail de tri et d'archivage est interrompu dans l'attente de jours meilleurs.

Nous espérons vivement reprendre nos activités dans un avenir proche.

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche de d'extraordinaires idées.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour un partage loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

Parking semi-enterré

La location des places est assurée par la mairie.

Locaux communaux / tables et bancs

Toute réservation d'un local communal ou de tables et bancs doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

Suite à l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Chancy 88 à Onex.